

Résolu: De soumettre au Conseil un rapport contenant les faits ci-dessus et déclarant que cette Commission est d'opinion que M. l'échevin M. Martin a commis une erreur de jugement en demandant au surintendant du département de l'Incineration de faire charroyer, par les employés, les chevaux et les voitures du département, des cendres et déchets à sa maison de campagne, située près du pont Viau, paroisse de Saint-Martin, et que, en conséquence, elle désapprove et blâme la conduite de M. l'échevin M. Martin dans cette circonstance.

La Commission s'ajourne alors.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 7 avril

Comme il est plus de 10.45 heures et que seulement trois membres de la Commission sont présents, à savoir: Son Honneur le Maire, et MM. les échevins Robinson et Bumbray, l'assemblée n'a pas lieu, faute de quorum. MM. les échevins Lavallée et L.A. Lapointe étant retenus à Québec pour surveiller les intérêts de la Ville.

Sont aussi présents les avocats P.-E. Leblanc, N.-K. Laflamme, J.-B. Archambault et J.-A. Labelle, et les témoins suivants : J.-A. Godin, Alcide Chaussé, Fitz-James-E. Browne, Oscar Proulx, David Clermont.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 19 avril

Sont présents: Son Honneur le Maire, M. Louis Payette, président, MM. les échevins Lavallée, L.-A. Lapointe, Roy, Bumbray et Carter.

Sont aussi présents: MM. les échevins M. Martin et Marin et MM. Adélard Tremblay et Louis Marcil, témoins dûment assignés dans l'enquête *re* nomination de certains employés du département de l'Incineration.

1.—Soumis et lu un extrait des procès-verbaux de l'assemblée du Conseil du 5 avril courant, donnant instruction à la Commission d'enquête *re* poste de Police No. 13, de faire une enquête sur la nomination de certains employés du département de l'Incineration, comme suit:

“Sur la proposition de l'échevin M. Martin, appuyé par M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: Qu'une enquête soit tenu sur l'administration de la Commission de l'Incineration par la Commission d'enquête *re* poste de Police No 13, au sujet de nominations qui ont été faites dans le département de l'Incineration, entre autres, la nomination d'un inspecteur pour laquelle il appert qu'une somme de \$400 aurait été payée.”

M. l'échevin M. Martin informe la Commission de son intention de soumettre toute cette question à la Commission Royale et demande qu'un rapport soit fait au Conseil par la Commission du poste No 13 lui demandant de la lever, à cause de la déclaration ci-dessus de M. l'échevin M. Martin, des instructions qu'il lui a données, le 5 du courant, aux termes de la résolution ci-dessus.

Après discussion, il est

Résolu: De procéder à l'enquête ordonnée par le Conseil.

M. J.-E. Gauthier, secrétaire, est assermenté comme sténographe, et les témoins ci-dessus nommés ayant été priés de quitter la salle de la Commission, à l'exception de M. l'échevin M. Martin, ce dernier est assermenté et rend témoignage.

MM. Adélard Tremblay, hôtelier, J.-P. Marin, échevin, et Louis Marcil, inspecteur du département de l'Incineration, sont tour à tour assermentés et rendent leur témoignage.

Il est alors

Résolu: Que, vu l'absence de M. Alexis Marcil, témoin également assigné, retenu chez lui par la maladie, MM. les échevins Bumbray et Roy, membres de cette Commission, soient priés d'aller, en compagnie du sténographe, interroger chez lui ledit M. Marcil.

Ajournement,

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

Resolved: To lay the above facts before Council and to state that this Committee are of opinion that Ald. M. Martin committed an error of judgment by requesting the superintendent of the Incineration department to have ashes and refuse carted to his country residence, situated at St. Martin, near Viau bridge, by the employes, horses and vehicles of the department, and that, they therefore disapprove and blame the conduct of Ald. M. Martin in the premises.

The Committee then adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

* * *

Report of meeting held the 7th of April.

It being over 10.45 a.m., and only three members of the Committee being present, to wit: His Worship the Mayor, Ald. Robinson and Bumbray, the meeting did not take place, there being no quorum. Ald. Lavallée and L. A. Lapointe being retained in Quebec to look over the City's interest.

Were also present, Messrs. P. E. Leblanc, N. K. Laflamme, J. B. Archambault and J. A. Labelle, advocates, and the following witnesses: J. A. Godin, Alcide Chaussé, Fitz-James E. Browne, Oscar Proulx, David Clermont.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

* * *

Report of meeting held the 19th of April.

Present: His Worship the Mayor, Louis Payette, Esq., chairman, Lavallée, L. A. Lapointe, Roy, Bumbray and Carter.

Were also present: Ald. M. Martin and Marin, and Messrs. Adélard Tremblay and Louis Marcil, witnesses duly summoned to appear in the investigation *re* appointment of certain employees of the Incineration department.

1.—Submitted and read an extract from the minutes of the meeting of Council held the 5th April instant, instructing the investigation Committee *re* No 13 Police station, to investigate on the appointment of certain employees of the Incineration department, as follows:

“On motion of Ald. M. Martin, seconded by Ald. Bumbray, it was

Resolved: That an investigation be held on the administration of the Incineration Committee by the Investigation Committee *re* Police station No. 13, in connection with the appointments made in the Incineration department, among others, the appointment of an inspector, for which it appears that a sum of \$400 was paid”.

Ald. Martin informed the Committee of his intention to submit the whole question to the Royal Commission and asked that a report be made to Council by the Committee *re* Police station No. 13, asking, on account of the above statement from Ald. M. Martin, to be relieved from instructions given on the 5th instant, by the above resolution.

After discussion, it was

Resolved: To proceed with the investigation ordered by Council.

Mr. J. E. Gauthier, secretary, being duly sworn as sténographe, and the above named witnesses having been asked to leave the Committee room, except Ald. M. Martin, the latter was sworn and gave evidence.

Messrs Adélard Tremblay, innkeeper, J. P. Marin, alderman, and Louis Marcil, inspector of the Incineration department, were, in their turn, sworn and gave evidence.

It was then

Resolved: That owing to the absence of Mr. Alexis Marcil, witness duly summoned, confined home by illness, Ald. Bumbray and Roy, members of this Committee, were asked to go with the sténographe and examine the said Mr. Marcil at his home.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.